



attachés d'administration de l'Équipement

adhésion au CIGeM

Corps Interministériel à Gestion Ministérielle

mai 2012

Rappel du contexte

La Fonction publique a engagé une démarche d'évolution des corps de catégorie A ; la CFDT a participé aux discussions engagées au cours de l'année 2011. Le projet de mettre en œuvre un corps interministériel à gestion ministérielle (CIGeM) constitue une première étape, même si ces discussions nous ont laissé sur notre faim.

Le 12 juillet 2011, le secrétaire général du ministère a confié au CGEDD (conseil général de l'environnement et du développement durable) une mission d'audit en appui de la réflexion sur les orientations stratégiques et les nouveaux parcours professionnels susceptibles d'être proposés aux attachés du ministère :

http://www.cfdt-ufetam.org/carrieres/categoriel/CIGeM_lettre_mission_cgedd_12-07-11.pdf

Voici les liens pour retrouver les contributions de la CFDT, transmises aux auditeurs du CGEDD.
contribution CFDT sur les thèmes abordés :

[http://www.cfdt-ufetam.org/carrieres/categoriel/attaches_audit CGEDD_contribution_cfdt_themes.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/carrieres/categoriel/attaches_audit	CGEDD_contribution_cfdt_themes.pdf)

contribution CFDT sur les évolutions statutaires :

[http://www.cfdt-ufetam.org/carrieres/categoriel/attaches_audit CGEDD_contribution_cfdt_statut.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/carrieres/categoriel/attaches_audit	CGEDD_contribution_cfdt_statut.pdf)

Le 9 mai 2012, l'administration a convié les représentants du personnel siégeant à la CAP des attachés à une réunion de présentation du rapport du CGEDD en réponse à la demande du secrétaire général, qui devait comporter également une présentation de la démarche mise en place par la DRH du ministère pour l'adhésion des attachés de l'Équipement au CIGeM.

L'intégralité du rapport du CGEDD et ses annexes sont disponibles ici :

[http://www.cfdt-ufetam.org/carrieres/categoriel/CIGeM_rapport CGEDD.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/carrieres/categoriel/CIGeM_rapport	CGEDD.pdf)

Réunion du 9 mai 2012 – Compte rendu de la délégation CFDT

Court rappel des conclusions du rapport :

- satisfaction des « employeurs » au niveau des compétences des attachés ;
- bon niveau et parcours professionnels moins conventionnels que pour les ingénieurs.

Les pistes à développer :

- mieux maîtriser les projets complexes et les équipes aux origines diverses (techniques + administratives)

Les autres administrations consultées dans le cadre de ce rapport par le CGEDD sont : Agriculture (52 % d'attachés principaux), Intérieur, Défense (43 % d'attachés principaux), les employeurs et administrations de la fonction publique territoriale (FPT) et, pour l'interministériel, la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP).

On notera les remarques de la DGAFP, qui critique la dualité entre techniciens et administratifs, la faiblesse des taux de réussite à l'ENA, par rapport aux autres ministères, soit, dans l'ensemble, un avis plutôt négatif sur la gestion par le ministère de ses corps administratifs, en particulier pour les premiers postes.

Les expressions des organisations syndicales présentes (CFDT et UNSA) ont porté notamment sur les questions et remarques suivantes :

- quid de l'adhésion au CIGeM (nouveau corps interministériel d'attachés à gestion ministérielle) ? pas de réponse précise, cf. fiche remise lors de l'agenda social, à retrouver ici : http://www.cfdt-ufetam.org/carrieres/categoriel/CIGeM_agenda_social.pdf ;

Commentaire CFDT. Le CIGeM porte comme seule et principale avancée pour les attachés la mise en œuvre d'un troisième grade : le GRAF, nouveau grade d'avancement à accès fonctionnel. Ce grade permettra, à terme, d'offrir des perspectives aux personnels détachés dans des emplois fonctionnels précaires. Pour le reste, en dehors de quelques mesures comme celle sur les durées d'échelon à réduction automatique (1 mois pour tous), peu de chose à se mettre sous la dent.

- demande de la création d'un comité de suivi, d'un travail de fond sur une charte de gestion du corps et de disposer d'éléments de repérage par rapport aux autres administrations ;
- la question récurrente de la création d'un comité de filière « administration générale » a été de nouveau posée. Le manque de considération des attachés au sein de notre administration a été aussi rappelé.

La CFDT a réitéré quelques questions pratiques :

- que fait l'administration de ce rapport et de ses propositions ?
- quand seront-elles mises en œuvre, selon quel calendrier ?
- quand est prévu le passage en CTM (comité technique ministériel) ?

Dans un premier temps, l'administration répond par le silence ; devant l'insistance des représentants du personnel, des propositions sont annoncées au plus tard pour septembre 2012, avec pour objectif une mise en œuvre du CIGeM en 2013.

Au cours de cette séance et au préalable, lors d'échanges avec l'administration, la CFDT a rappelé et confirmé sa demande initiale de la présentation de ce rapport et des évolutions statutaires envisagées à l'ensemble des organisations représentatives du ministère (celles qui siègent au CTM). En effet, les sujets relatifs aux évolutions statutaires, voire même les mesures de gestion collectives, relèvent bien du CTM et non des seules CAP. Cette exigence n'interdit pas, bien entendu, d'associer les représentants élus en CAP, elle respecte simplement les dernières mesures prises en termes de représentativité des organisations et de compétences des différentes instances du dialogue social.

Rappel des positions de la CFDT Fonctions publiques

En juin 2011, la CFDT a fait le point sur le projet de création du CIGeM (corps interministériel à gestion ministérielle) des attachés d'administration de l'État, après l'examen du projet de décret au conseil supérieur de la Fonction publique de l'État :

http://www.cfdt-ufetam.org/carrieres/categoriel/attache-special_juin_2011.pdf

Vous y trouverez en particulier les amendements soutenus par la CFDT qui ont été adoptés.

La CFDT vous propose un observatoire des rémunérations

Combien gagnons-nous réellement ? Comment évoluent nos rémunérations ? La CFDT lance une grande enquête Orion (Observatoire des rémunérations) auprès de l'ensemble des salariés (Fonction publique, privé, associatif,...). Chaque participant peut laisser son adresse mail. Dans le strict respect de la confidentialité des informations, la CFDT lui offre la possibilité d'accès à une page individuelle pour comparer sa rémunération par rapport à son âge, sa catégorie professionnelle, les revenus de son secteur, etc.

Le questionnaire demande moins de **10 minutes**. Pour le remplir, munissez-vous :

- du bulletin de paie de mars 2012 (pour indiquer le net à payer),
- du bulletin de paie de décembre 2011 (pour indiquer le cumul net imposable 2011).

Rendez-vous dès maintenant, et avant le 17 juin, sur cadres.nossalaires.fr